



Le 21 Juin 2025, de 11h05 à 11h25

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE :

L'assemblée est présidée par Monsieur Denis ARDOUIN, en qualité de Président de l'association.

Il est assisté par les autres membres du bureau :

Magali BEAUFILS (responsable communication) secrétaire de séance

SINEAU Christopher (trésorier de l'association)

ROUGET Amandine (secrétaire)

Benoit SAMOYEAU (professeur Principale)

Jean-Charles FRANCOIS (Professeur)

L'ordre du jour est rappelé par le président

Rapport moral.

Rapport financier.

Rapport sportif.

Vote des rapports au fur et à mesure.

Questions/réponses.

Il est fait lecture du rapport moral :

Salutation à l'assemblée :

Municipalité de Champagné et Saint Mars La Brière absente

Le Judo Club Des Brières se porte très bien sportivement.

RÉTROSPECTIVE :

105 licenciés sur la saison 2024-2025 (86 pour la saison 2023-2024),

Avril : Initiation stage de self-défense le 08 avril 2025, sera réorganisé la saison prochaine à Champagné en avril également.

Achat d'une imprimante laser couleur pour diplôme et administratif,

Achat de matériels pour les cours (corde à sauter et roue à abdominaux),

Prise en charge des frais d'inscription aux compétitions par le club (540€) cette saison contre 364€ la saison dernière,

Résolution : le rapport moral est adopté à l'unanimité.

Il est fait lecture du rapport financier par Mr SINEAU Christopher :

Finance à l'équilibre

Demande de subvention faite en 2024 pour l'année 2025

Demander 2000€ obtenue 1500€ (Champagné)

Demander 1500€ + 300€ exceptionnelle Obtenue 1000€ (Saint Mars La Brières)

Cotisations des cours revus à la hausse de 5€ suite à l'augmentation du montant de la licence fédérale 46€ au de 41€.

Continuité de la prise en charge des frais d'inscriptions aux compétitions par le club,

Un remboursement sera demandé si un désistement est effectué après la date buttoir de la compétition

Résolution : le rapport financier est adopté à l'unanimité.

Il est fait lecture du rapport sportif par SAMOYEAU Benoit

Résolution : le rapport sportif est adopté à l'unanimité.

Vote de confiance du bureau pour 3 ans :

Se représente :

- ARDOUIN Denis pour le poste de président : élu à l'unanimité,
- SIMON Emmanuelle pour le poste de Trésorière : élu à l'unanimité,
- BEAUFILS Magali pour le poste de secrétaire : élu à l'unanimité,
- SAMOYEAU Lucie pour le poste de secrétaire adjointe : élu à l'unanimité,

Questions/Réponses :

Aucune question.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h25.

De tout ce que dessus, il a été dressé le procès-verbal, signé par le président de séance et son secrétaire de séance.

ARDOUIN Denis
Président



Beaufils Magali
Secrétaire

